



**HAL**  
open science

# L'histoire contrastée de l'abbaye du Pin au XIIe siècle entre lacunes documentaires et vestiges monumentaux.

Claude Andrault-Schmitt

► **To cite this version:**

Claude Andrault-Schmitt. L'histoire contrastée de l'abbaye du Pin au XIIe siècle entre lacunes documentaires et vestiges monumentaux.. 2021. halshs-04167419

**HAL Id: halshs-04167419**

**<https://shs.hal.science/halshs-04167419>**

Preprint submitted on 20 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

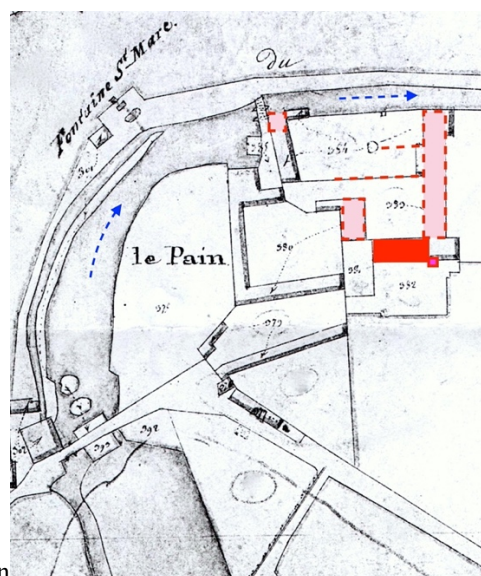
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'HISTOIRE CONTRASTÉE DE L'ABBAYE DU PIN AU XII<sup>e</sup> SIÈCLE ENTRE LACUNES DOCUMENTAIRES ET VESTIGES MONUMENTAUX

Claude ANDRAULT-SCHMITT  
Professeure émérite, CESC  
Université de Poitiers/CNRS

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de présenter l'abbaye du Pin, un des sites médiévaux les plus intéressants et les plus bucoliques du Poitou<sup>1</sup>. Mais le dossier ne s'épuise pas ; à moins de découvertes archivistiques ou de sondages archéologiques, bien des questions restent ouvertes.

Le fait que les vestiges ne soient pas complets, et qu'ils soient divisés en plusieurs propriétés, ne facilite pas l'étude. Mais après tout, c'est le commun destin des abbayes de pleine campagne qui ont fini par n'intéresser, après la confiscation révolutionnaire, que les récupérateurs de matériaux, les fabricants de chaux, les exploitants agricoles ou les industriels. Au moins subsiste-t-il de belles choses, qu'il convient d'énumérer pour fixer les enjeux de cette réflexion (fig. 1) :



1-Bâtiments médiévaux (en rouge), sur le cadastre ancien

- la nef de l'abbatiale, malheureusement privée de toiture depuis près de 70 ans ;
- la tour d'escalier de l'ancien clocher de croisée, contre le mur gouttereau sud de l'église ;
- un pavillon résidentiel de 1650 qui a pris la place des parties orientales de l'église ;
- une aile conventuelle d'âge classique appuyée sur ce pavillon, qui a certainement respecté une emprise médiévale et devait se terminer par des latrines au-dessus de la Boivre ;
- un bout d'aile conventuelle occidentale (sur le cadastre dit napoléonien seulement) ;
- l'emplacement d'un cloître septentrional à l'église, dont le niveau de sol a considérablement monté (fig. 2) ;

<sup>1</sup> Voir surtout C. Andrault-Schmitt, *Églises cisterciennes en Poitou. Revue historique du Centre-Ouest*, 1, 2002.



2-Emplacement du cloître

- l'extrémité sur la rive d'un bâtiment excentré au sud-ouest, qui est médiévale, probable souvenir d'ateliers ou moulins.

Il faut ajouter un ensemble en U qui forme une basse-cour derrière l'ancienne aile occidentale, constitué d'édifices homogènes d'époque moderne.

C'est la mesure des nœuds chronologiques qui complique l'analyse, car ils sont particulièrement nombreux pour ce site. On sait qu'il faut séparer « fondation » statutaire et « édification » matérielle, autrement dit bénédiction du site par l'évêque et construction d'une église et d'officines attenantes : le latin médiéval invite à confondre ces épisodes pour un hommage appuyé aux fondateurs. À ces jalons s'ajoutent d'une part l'intégration à l'ordre des bénédictins réformés de Cîteaux (ou ordre cistercien), qui a donné un label reconnu, d'autre part la protection de Richard Cœur de Lion, qui a augmenté le niveau du revenu. Mais les échos d'une activité extra régionale de nos moines, apportés par les spécialistes de la Normandie, doivent être ajoutés à la liste, non sans surprises. Nous en concluons que, plus que de questions de « naissance », ce sont plusieurs questions de « renaissance » qu'il faudra débrouiller tout au long du XII<sup>e</sup> siècle.

### **Richard Cœur de Lion, le roi-mécène (années 1190)**

Le lien entre Richard Cœur de Lion et l'abbaye du Pin est bien attesté, autant par les archives locales que par l'historiographie générale. Aussi commencerons-nous par là avant de remonter le temps.

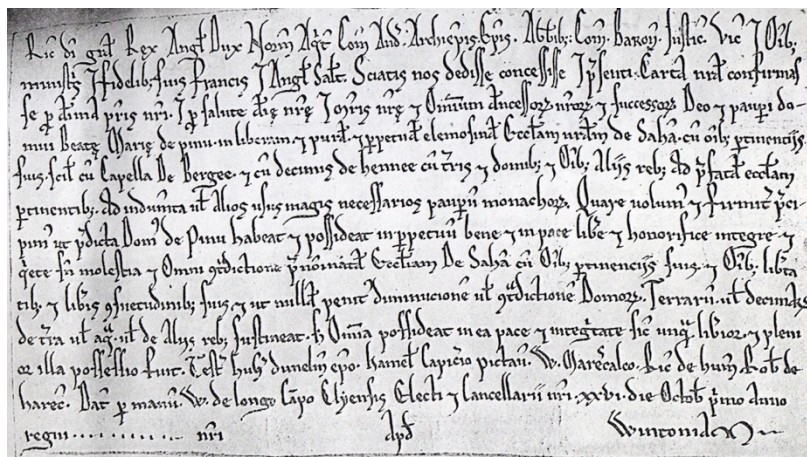
L'abbé du Pin fait partie de l'entourage de Richard dès l'époque où il n'est que comte de Poitiers, puisqu'en 1180 ce moine est témoin d'une charte accordée à l'abbaye limousine cistercienne de Dalon par le prince<sup>2</sup>. En 1189-1190, c'est-à-dire juste après la mort de son père Henri II Plantagenêt, le nouveau roi donne au Pin des revenus ecclésiastiques anglais : des églises (celles de Soham, Baeway) et des dîmes (Henny)<sup>3</sup> (fig. 3). Les historiens de Poitiers savent d'autre part que l'abbaye garda jusqu'à la Révolution le monopole du droit de mesurage du blé dans la ville. Accordé en 1194 depuis Evreux, renouvelé en 1198 depuis Château-Gaillard, cet étalonnage obligatoire à partir du

---

<sup>2</sup> Acte signé à Cognac : A. W. Lewis, dans *English Historical Review*, 1995, p. 663.

<sup>3</sup> Les donations sont conservées dans les archives du Pembroke College à Cambridge, car ces revenus entrèrent à la fin du Moyen Âge dans la dotation de cet établissement. Les photocopies de ces chartes m'ont été aimablement envoyées par Nicholas Vincent.

boisseau conservé dans la maison de ville des moines, rue du Moulin-à-Vent<sup>4</sup>, est une source appréciable de revenus. D'autres donations sont attestées ou confirmées pendant ce règne<sup>5</sup>.



3- Charte des donations anglaises (cl. Nicholas Vincent)

L'abbé du Pin Milon († 1212 ?) est relativement célèbre. Il joue le rôle de conseiller et confident de Richard 1<sup>er</sup> au retour de croisade, et même probablement lors de ses derniers instants. Enfin, il n'est pas indifférent que lorsqu'un autre haut personnage de la cour Plantagenêt, Guillaume de Longchamp évêque d'Ely, qui est comme chancelier le signataire à Winchester de la donation de Soham (fig. 3), passe dans la région lors d'un voyage diplomatique à Rome et meurt à Poitiers (1197), son corps est exposé dans la cathédrale puis enseveli à l'abbaye du Pin<sup>6</sup>. En 1209, avant même que ce type de commémoration ne se généralise, le chapitre général de Cîteaux, c'est-à-dire l'assemblée annuelle statutaire de septembre formée de tous les abbés de l'ordre, accorde aux moines poitevins le droit de célébrer le dixième anniversaire de la mort du vaillant roi<sup>7</sup>.

Les faveurs du roi d'Angleterre entraînent dans une réciprocité bien comprise : les abbés cisterciens du Pin, de Bonport (Normandie), de Perseigne (Maine) et de Pontigny (Bourgogne) se sont engagés diplomatiquement pour lui, notamment pour obtenir sa libération lorsqu'il était prisonnier en Autriche ; ceux d'Angleterre ont payé un lourd tribut pour la rançon. Mais c'est sur le plan de la charité, de tradition familiale depuis les rois normands, que les chroniqueurs s'emparèrent de la question. Ainsi, Raoul de Coggeshall écrit en guise de panégyrique final que Richard « a fait construire une abbaye de l'ordre des cisterciens, appelée Bonport [...] ; une abbaye de Prémontrés [...] ; il a fait réparer l'abbaye du Pin qui était réduite à presque rien et augmenta son revenu par des grandes donations<sup>8</sup>. » Ce qui est traduit en des termes plus radicaux dans certaines

<sup>4</sup> Cette maison a fait l'objet d'un diagnostic archéologique par L. Prysmicki : elle pourrait dater des années 1200. Il est possible que le droit n'ait pas été toujours respecté, si l'on en juge par de nombreux rappels.

<sup>5</sup> Le bois Maingaud (Arch. dép., 1 H 11, registre 238) ; tout le bois « entre l'abbaye et Ferrières » et les forêts de Montreuil-Bonnin (Arch. dép., Registre suppl. 25) ; mais également les terrages de Latillé, les moulins de Montreuil-Bonnin...

<sup>6</sup> Raoul de Coggeshall, *Chronicon Anglicanum*, éd. Stevenson, Londres, 1875, p. 70 ; Chronique de Gervase de Canterbury, éd. Stubbs, p. 543.

<sup>7</sup> J.-M. Canivez, *Statuta...*, 1209, article 52.

<sup>8</sup> *Chronicon Anglicanum*, éd. Stevenson, Londres, 1875, p. 97. La création et la construction de Bonport en Normandie ne font aucun doute. L'établissement des Prémontrés est Lieudieu-en-Jard en Vendée.

biographies : « il fit aussi reconstruire l'abbaye du Pin qui était presque détruite », et parfois même « il fonda l'abbaye du Pin. »

### **L'affiliation cistercienne par le biais de l'abbaye de Pontigny (années 1140-1160)**

Jusqu'en 1931 au moins, on écrit que l'intégration de l'abbaye du Pin à l'ordre cistercien dans la « branche » de Pontigny (près de Sens), s'est effectuée en 1141<sup>9</sup>. Pourtant, les mêmes auteurs relèvent la responsabilité de personnages plus tardifs en s'appuyant sur des épitaphes disparues : ainsi l'abbé Jourdain dit tantôt « de Pontigny », tantôt « du Pin » (1147-1163 ?) ; ou encore un *Aubertus* ou *Albertus abbas de Pinus*, enterré dans la salle capitulaire de Pontigny, témoin identifié de chartes concédées à Dalon (1172) ou à l'abbaye féminine de La Trinité de Poitiers (1187)<sup>10</sup>. Il est sûr que l'abbaye bourguignonne a envoyé au moins un de ses moines comme conseiller sur les rives de la Boivre, mais quand ? Cet homme expérimenté a-t-il négocié de façon définitive ou a-t-il seulement préparé l'affiliation en encadrant l'application des normes cisterciennes en matière de chant, de liturgie et de gouvernance ? Ce second processus est fréquent, sans aboutir toujours à une entrée en bonne et due forme dans l'ordre, car « l'imitation » des cisterciens est une prescription du pape.

En 1931, une petite note dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* révèle que l'inventaire des archives départementales de l'Yonne, concernant Pontigny, une fille célèbre et première de Cîteaux, contient un acte de 1163 qui donne une autre version :

« Charte de Jean, évêque de Poitiers, faisant savoir que le monastère de Sainte Marie du Pin, à cause de sa pauvreté et de la dissolution de l'ordre qui l'habitait, a été, sur le conseil du pape Alexandre III, réuni à l'abbaye de Pontigny, qui accepte cette union » (datée de Poitiers, signée par l'écolâtre)<sup>11</sup>.

Trois remarques à ce sujet. D'une part le dossier montre pour ce moment-là, comme pour bien d'autres, l'absolue nécessité de dépasser le champ régional : les affaires cisterciennes sont internationales. D'autre part le geste de l'évêque n'est pas étonnant : Jean de Canterbury ou Bellesmains (1162-1182), chanoine et intellectuel anglais qui a réussi à rester proche à la fois de Henri II et de Thomas Becket, l'était également de Guichard, l'abbé de Pontigny (1136-1165) ; de plus il était très ami de son compatriote, le théologien cistercien Isaac de l'Étoile, dont l'abbaye (à Archigny) relevait depuis une vingtaine d'années déjà de Pontigny. Il est très probable qu'il avait l'intention de se faire enterrer chez les cisterciens les plus proches de son siège épiscopal, comme tous les évêques de sa génération (celui de Soissons à Longpont, celui de Noyon à Ourscamp, celui de Bourges à Loroy...). De fait, Jean a survécu aux menaces d'assassinat, est devenu archevêque de Lyon, puis s'est retiré chez les cisterciens, mais à Clairvaux près de saint Bernard, où son tombeau a été longtemps visible (†1204). Cette occurrence prouve l'existence d'une proximité ancienne entre l'abbaye du Pin et les Plantagenêts, avant même Richard. Quant à la « dissolution » de la règle, elle a été mal interprétée par des historiographes, car la formule est pure convention ; les religieux du Pin n'ont jamais été, ainsi qu'on a pu l'écrire, des chanoines cloîtrés comme à La Réau ou Fontaine-le-Comte.

<sup>9</sup> Par exemple *Gallia Christiana*, II, col. 1350 ; il est impossible de savoir d'où vient cette date.

<sup>10</sup> *Corpus des Inscriptions de la France médiévale*, Vienne, Poitiers, 1975, inscription n° 2.

<sup>11</sup> Auxerre, Arch. dép., H 1410. L'acte signé à Poitiers constitue la totalité de la rubrique « documents concernant les monastères affiliés ».

Enfin, l'argument de la pauvreté se perd au sein du confus dossier de l'abbaye dans les premières décennies de son existence.

### **Les premières décennies et les liens avec la Normandie (années 1120-1140)**

Le Pin peut être considéré comme installé « au désert », expression métaphorique chez les auteurs médiévaux qui se réfèrent aux premiers moines, les « pères du désert ». Une connaissance un peu large de ce type d'établissement conduit à s'intéresser à la première charité domaniale : souvent, un membre de la petite ou moyenne aristocratie, ou plusieurs membres associés, donnent une terre pour installer un pieux « ermite » et ses compagnons ; la greffe ne prend que si d'autres seigneurs ou dames, assistés de gens plus modestes, font grossir ce noyau et le prolongent en des terroirs différenciés, jusqu'aux salines atlantiques par exemple. La recherche a progressé sur ce point, reconsidérant l'influence surévaluée des princes et rois. Malheureusement, pour le cas du Pin, le phénomène foncier de la donation première est mal identifiable.

La date la plus ancienne est suggérée par la liste des fondations du prédicateur Géraud de Salles († 1120) donnée par la *Chronique de Saint-Maixent* : « et une autre dans la forêt de Gâtine, appelée Saint-Benoît du Pin, dont le premier abbé fut Guillaume<sup>12</sup> ». Seulement cette liste comporte au moins trois sites erronés, et le vocable de « Benoît » n'est pas exact<sup>13</sup>. Géraud de Salles créa de nombreux établissements, tous bénédictins, qui essaimèrent avec succès après sa mort : Les Châtelliers (entre Saint-Maixent et Parthenay, où il mourut) qui avait une fille périgourdine (Boschaud) ; Dalon et ses filiales limousines ; Cadouin en Périgord et ses très nombreux satellites (dont Bonnevaux, non loin du Pin) ; Fontdouce en Saintonge et ses filles parfois lointaines ; mais aussi Grandselve en Toulousain, monastère qui allait jouer un grand rôle dans le développement des abbayes cisterciennes catalanes royales... Les contours de ce mouvement sont beaucoup plus difficiles à cerner qu'on ne le pensait. On sait désormais qu'il y eut des contacts avec les moniales de Fontevraud, qui constituaient une branche parallèle en raison des liens entre les deux fondateurs, Robert d'Arbrissel et Géraud de Salles, ce qui touche à la question épineuse des femmes attirées par les nouvelles fondations et corrélativement à celle des hommes qui ne voulaient pas obéir à des dames<sup>14</sup>. Autre complexité suggérée par des négociations : certains groupes installés par Géraud sont entrés chez les cisterciens, parfois assez tôt (Grandselve), parfois bien tard (Cadouin, donc Bonnevaux)<sup>15</sup>, d'autre jamais (Fontdouce). Résumons : l'existence du Pin dès avant 1120, transmise par la liste de la *Chronique de Saint-Maixent*, demanderait confirmation, d'autant qu'aucun volet domaniale ne peut lui être rattaché pour cette haute époque.

La mention la plus intéressante n'exclut pas l'intention de Géraud de Salles mais peut aussi bien l'ignorer ; elle est postérieure d'une dizaine d'années à sa mort et

---

<sup>12</sup> *Chronicon Sancti Maxentii*, éd. J. Verdon, Paris, 1979, p. 191. Les attestations postérieures puisent à cette même et unique source.

<sup>13</sup> Quant à la précision qui place Le Pin « en forêt de Gâtine », elle pourrait se comprendre par le couvert forestier de l'époque, qui aurait suscité une dénomination généralisée à un vaste terroir. Par ailleurs un Bérugeois m'a fait justement remarquer il y a dix ans que la riche « plaine » de la zone de Neuville a toujours été opposée à « la gâtine » de Sanxay, Lusignan et Béruges. Il faut signaler que le toponyme est relativement répandu : il y a dans l'historiographie une confusion avec Le Pin près de Bressuire.

<sup>14</sup> Voir les études récentes d'Alexis Grémois.

<sup>15</sup> On ne saurait trop insister : la date d'affiliation de Cadouin donc Bonnevaux n'est pas 1124, millésime négocié pour pouvoir prendre la parole parmi les premiers au chapitre général, mais 1200.



malheureusement ne nous est parvenue que par de mauvaises et partielles copies du XVII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs domaines sont accordés à l'abbé *Willelmus*, au prieur *Guillermus* et à tous les « moines » du Pin par Ticion de Barres, assisté de ses fils, moyennant service de la prière des morts, afin de permettre l'édification d'une église Sainte-Marie et de tout ce qui sera nécessaire<sup>16</sup>. Argumentée, la dotation est considérable : des terres (dont Ferrière), des moulins, des berges, des vignes, plusieurs carrières. Parmi les témoins, des prêtres et des *milites*, dont deux de la famille de Barres. Aurions-nous là une « fondation » ? Non seulement cet acte n'est pas daté, mais il n'est certainement pas premier malgré son titre posthume de *titulus primordialis atque fundatio*. En effet, il s'adresse à un « couvent » dirigé par un abbé et un prieur. Même remarque pour un autre acte, connu par son original, mais qui ne donne qu'un renseignement rétrospectif : entre 1148 et 1154, dans la salle capitulaire du Pin, sous l'égide de l'évêque Gilbert de La Porée, un accord entre les chanoines de Saint-Hilaire et les frères du Pin conduits par leur abbé Guillaume évoque les droits que les premiers ont conservés sur la terre de Ferrière qu'ils avaient donnée pour « installer » l'abbaye ; s'ensuit une association de prières entre les deux établissements<sup>17</sup>. Notons qu'à la même époque, avant 1149, une semblable négociation, c'est-à-dire une « concorde » soldée par une association de prières, a été nouée entre l'abbé Guillaume des Forges et l'abbesse de Fontevraud Pétronille de Chemillé<sup>18</sup>. Ce Guillaume, premier abbé, très actif, était visiblement issu du puissant chapitre urbain de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers. Dom Fonteneau écrit par exemple au XVIII<sup>e</sup> siècle : « Guillaume des Forges obtint des chanoines de St Hilaire ses confrères le lieu du Pin pour y bâtir un monastère vers 1130 ou 1135. » On peut envisager qu'un groupe de chanoines séculiers de Saint-Hilaire ait renouvelé un geste déjà accompli dans les années 790 lors de la création de l'abbaye de Nouaillé, en souhaitant mener une vie moins mondaine dans une retraite isolée de la ville – il suffisait de remonter la Boivre. Mais où exactement ? La donation de Ticion de Barres à une communauté bénédictine déjà reconnue, et comprenant des terres dont les droits étaient partagés avec les chanoines de Saint-Hilaire, ne représenterait-elle pas un déplacement de site, propice à la construction de nouveaux bâtiments, plus décents ? Ce serait la première renaissance de l'abbaye...

Pour mesurer l'importance de l'abbatit de Guillaume des Forges dans les années 1130, rien n'étant décelable avant, il convient d'introduire à nouveau des documents extérieurs à la région. Un acte de l'abbaye cistercienne d'Ourscamp près de Noyon, une fille de Clairvaux, indique que l'abbé Lambert de Cîteaux (1155-1161) se réjouit de la réunion à son ordre de la maison (*domus*) du Pin<sup>19</sup>. L'allusion suppose que l'évêque Jean n'a fait qu'entériner une intention antérieure. Mais c'est surtout le contentieux évoqué et réglé qui est important, car il touche aux droits de l'abbaye de Mortemer, le premier établissement cistercien de Normandie, rattaché à Ourscamp en 1137. Il invite à remonter à une demande de Robert de Chandos († 1130), gouverneur du château royal de Gisors, qui demande à l'abbé du Pin l'envoi d'un groupe de moines pour les installer à Beaumont-

---

<sup>16</sup> Poitiers, archives départementales de la Vienne, registre 238 (Inventaire des titres de l'abbaye rédigé vers 1706, complété en 1857 par M. Rédet, archiviste de la Vienne) et carton 6. Surtout : Poitiers, Médiathèque, ms. dom Fonteneau, tome LXXIII, p. 195 (d'après dom Estienne).

<sup>17</sup> L. Rédet, *Documents pour l'histoire de l'église de St Hilaire de Poitiers*, Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, 1847, acte 135, p. 154-155.

<sup>18</sup> *Grand cartulaire de Fontevraud*, par J.-M. Bienvenu, avec la col<sup>o</sup> de R. Favreau et G. Pon, Archives historiques du Poitou, 2005, acte n<sup>o</sup> 761 (ne pas lire la note chronologique).

<sup>19</sup> *Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame d'Ourscamp de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1129 au diocèse de Noyon*, pub. M. Peigné-Delacourt, 1865, p. 5, acte V.

le-Perreux (Bernouville, Eure)<sup>20</sup> : alors Beaumont est visiblement un « prieuré » du Pin, béni par le pape Innocent II lui-même, gouverné par un certain Alexandre, moine venu du Pin. Cet Alexandre sollicite à son tour en 1134 une entrevue avec le roi-duc Henri 1<sup>er</sup> Beauclerc ; il obtient un déplacement (partiel, en fait) de son établissement de Beaumont sur le site de Mortemer, zone humide proche de la forteresse ducale de Lyons. L'abbé du Pin Guillaume fait le voyage pour solenniser ce moment fondateur pour une des plus importantes abbayes de Normandie<sup>21</sup>. D'ailleurs une lettre adressée à l'abbé du Pin le 9 avril 1698 par un religieux de Saint-Cyprien de Poitiers évoque l'origine des monastères de Beaumont et de Mortemer au diocèse de Rouen, preuve d'une préoccupation qui n'était pas oubliée<sup>22</sup>. Quoi qu'il en soit, revoilà notre Guillaume, bien attesté vers 1135, et se trouvant visiblement à la tête d'un monastère réputé et non d'un groupe en cours de constitution.

L'affiliation à Pontigny résulterait-elle d'une négociation très longue (1137-1163) visant à compenser une perte d'influence en terres lointaines ? Serait-elle une réaction à la stratégie offensive de saint Bernard à la tête de la branche de Clairvaux (1115-1153) ? C'est en effet un tel contexte géopolitique qui conduit en Limousin le groupe de Dalon, au même moment, dans les bras de Pontigny.

En tout état de cause, on ne peut nier la réputation des moines poitevins du Pin en Angleterre et en Normandie. Cette piste fait remonter le mécénat princier à une haute époque, car ce serait celui des derniers ducs de Normandie/rois d'Angleterre, antérieurement aux Angevins. On sait par ailleurs que le roi Henri 1<sup>er</sup> déjà cité n'hésitait pas à assister des abbayes bien éloignées de ses domaines familiaux, ainsi Charroux, Conques ou les fondations de Géraud de Salles comme Grandselve. Et il se peut que les donations anglaises ne soient que des confirmations de bienfaits bien plus anciens... Ces éclairages, qui ne jettent que quelques lueurs sur l'histoire des origines, font par ailleurs suspecter une certaine stagnation, avant une sorte de refondation par les cisterciens de Pontigny.

### **Les caractères de l'abbatiale : une signature cistercienne à l'époque du mécénat de l'évêque Jean (1162-1182)**

Quittons le flou de la discussion sur les origines avec un dossier plus tangible. Peut-on lire sur place des témoins matériels de la vie du monastère avant 1163 ? Ou bien les vestiges relèvent-ils de l'époque de Richard Cœur de Lion et de Milon comme nous le disent les chroniqueurs de la cour ?

Pour répondre au premier point il faudrait des sondages archéologiques. Il n'est pas impossible que certains murs reposent sur des fondations antérieures, et que quelques pierres aient été taillées plus anciennement. Malheureusement les savoirs faire qui se reflètent à travers les traces d'outils n'ont guère évolué en Poitou entre les années 1130

---

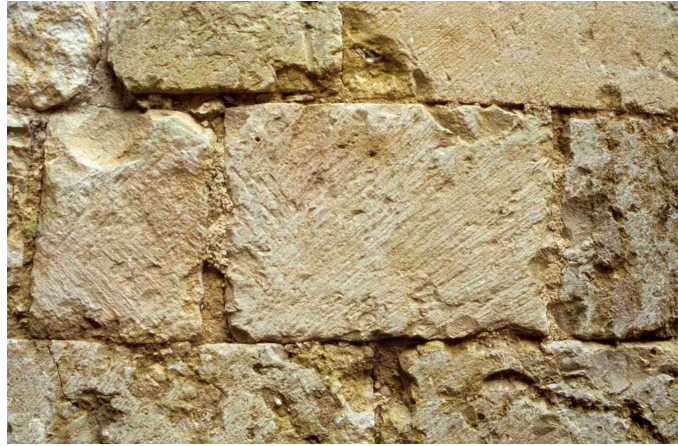
<sup>20</sup> J.-B. Vincent, *Les abbayes cisterciennes de Normandie (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle), Conception, organisation, évolution*, Thèse, Rouen, 2014, p. 606 et ss. On écarte bien évidemment une identification du toponyme avec Le Pin dans le Calvados. Beaumont-le-Perreux fut un temps le lieu de résidence de Clémenceau.

<sup>21</sup> Cartulaire éd. par Ph. F. Gallagher, *The monastery of Mortemer-en-Lyons in the twelfth century. Its history and cartulary*, Ph D Thesis, Indiana, 1970 (cité d'après J.-B. Vincent). Beaumont restera un petit prieuré, qui échappe au Pin par un rattachement à un établissement clunisien : cette dépossession est bien obscure selon A. Grémois, que je remercie de nos discussions.

<sup>22</sup> Arch. dép., Registre supplément 23.



et les deux générations suivantes, tout simplement parce que le calcaire local utilisé ne le nécessitait pas. Toutefois, si le layage fin de certaines pierres de taille est en quelque sorte intemporel, des traces plus désordonnées, comme chassées à l'oblique (fig. 4), évoquent des procédés en contradiction avec des façons de faire plus abouties, comme la minceur des joints de l'appareil : s'agit-il de remplois ?



4- Vestiges de la nef, layage archaïque

Contrairement à ce qu'écrivent les traducteurs distraits, nous n'avons pas sur place non plus de vestiges de constructions de l'époque de Richard 1<sup>er</sup>. Toutefois les rares éléments lapidaires recueillis dans l'aile orientale, fragments de nervures en tore simple et sommier en faisceau, pourraient provenir d'un voûtement d'ogives des années 1190. Les ailes conventuelles que l'on décrit ruinées aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle relevaient peut-être de la vogue des amples constructions monastiques de l'époque 1200 (voir Bonport, bien daté par la dendrochronologie) : sacristie, salle capitulaire de 35 pieds sur 23 voûtée sur deux piliers centraux, dortoir au-dessus accessible par un escalier donnant dans le bras du transept et la sacristie, réfectoire dans une autre aile, infirmerie sur cellier près du réfectoire, galeries de cloître « de 10 pieds de large », cave sous l'aile ouest, « grange » au-dessus<sup>23</sup>... Il se peut également que le chevet disparu ait représenté une modernisation, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, d'un premier état de la partie orientale, celui de « l'église Sainte-Marie » des années 1135 : il est dommage que les descriptions de 1647 n'indiquent pas la forme des voûtes de pierre que l'on voyait encore sur les deux chapelles qui flanquaient le chevet « en croupe ». On ne sait pas non plus quelle était la configuration du transept, intégré dans les descriptions dans l'acception de « chœur » et dans celle de « croix » ou « croisée », vocabulaire qui n'aide pas à l'identification des « chapelles » latérales. Il est sûr en revanche qu'il y avait un grand clocher de pierre de taille, probablement en puits de lumière. La face extérieure de l'importante tour d'escalier subsistante n'est appareillée que dans sa moitié occidentale car le reste, au-delà de la verticale des fentes de jour, était inclus à l'origine dans le gouttereau sud du bras du transept (fig. 5).

---

<sup>23</sup> Pour ces paragraphes, voir les procès-verbaux de visite de 1573, 1643, 1646, 1647 et 1653, retranscrits dans C. Andrault-Schmitt, « Les églises cisterciennes... », *op. cit.*, Pièces justificatives, p. 91-94, d'après Arch. dép., 1 H 11.



5- Tour d'escalier de l'ancien clocher



6- Nef, traces de rubéfaction

La nef subsistante apporte en revanche des éclairages concrets à condition d'en comprendre les avatars, essentiellement à la suite du passage de Coligny lors du siège de Poitiers en 1569 : ici les importantes traces de rubéfaction visibles près de la porte d'entrée (fig. 6), ou celles qui sont décrites autour « de la porte du cloître » avec de grands « quartiers » éclatés, résultent non d'un épisode d'iconoclasme mais de la logique militaire d'un campement au cours duquel on alluma des bûchers contre les ouvertures<sup>24</sup>. Des réparations immédiatement prévues sont réalisées 25 ans plus tard, avec construction d'une cloison au droit de l'arc séparant la nef du transept (fig. 7), comme l'attestent la fenêtre au cintre brisé, assez joliment clavée mais bientôt obturée, ainsi qu'une inscription : « CE PIGNON FUT FAICT EN LAN 1598 ». Dès 1600 ou 1601, le chevet et la croisée s'écroulent. Les dégradations auraient-elles été plus importantes qu'estimées ? Les réparations auraient-elles été mal faites ? Les offices doivent être célébrés dans la salle capitulaire. En 1643, avec l'accord des quelques religieux réunis en chapitre, et à la suite de pressions anticipant sur une réforme religieuse, le gestionnaire du domaine se décide à faire réparer la nef pour la transformer en oratoire. Il est donc prévu d'installer à l'ouest les trois autels principaux, de remettre des vitraux partout et des montants de pierre dans la grande baie occidentale, de surélever les murs de quelques assises au-dessus des contreforts, de reconstituer une corniche à corbeaux, de passer les parois intérieures à la chaux, de surbaisser la couverture sur lambris, de fabriquer un pavement sur lit de pierres de récupération, enfin de construire une clôture de pierre, transversale, pour définir et séparer chœur et nef. Les travaux sont rondement menés, et sont prolongés par un très important remblayage de l'aire du cloître. La création de nouvelles galeries est attestée par de petites consoles (fig. 8) et des portes neuves, plus haut placées que les anciennes. L'abandon du transept et du chevet permet aussitôt à l'abbé, dans le cadre d'une séparation des revenus, de se faire construire un logis qui

<sup>24</sup> C. Andrault-Schmitt, « Les restaurations de l'abbaye cistercienne du Pin d'après les textes (1573-1653) », Journées de la Société française d'archéologie d'Orléans, 2013, en ligne :

[http://www.sf-archeologie.net/IMG/pdf/les\\_restaurations\\_abbaye\\_du\\_Pin\\_d\\_apres.pdf](http://www.sf-archeologie.net/IMG/pdf/les_restaurations_abbaye_du_Pin_d_apres.pdf)



forme un pavillon directement greffé sur l'ancienne tour d'escalier quadrangulaire (1649-1650).



7- Cloison montée entre nef et croisée.



8- Angle nord-ouest de la nef, console classique

Subsiste donc un rectangle défini à l'est par sa cloison décatie, à l'ouest par un pignon de façade dont la partie supérieure a subi bien des modifications : grande baie en gothique tardif, solin d'accrochage de la voûte en berceau, négatifs de plusieurs charpentes pour lambris. Au nord et au sud les gouttereaux sont divisés rigoureusement en trois travées par leurs contreforts plats (fig. 9). On voit très nettement les quelques assises et la corniche rajoutées au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Intérieurement, le rythme n'est pas moins sobre, avec des dossierets destinés à des demi-colonnes (fig. 10). Certaines demi-colonnes ont été supprimées, mais on en observe encore l'ancrage (fig. 11). Chacune des travées est ouverte d'une baie dont le cintre hémicirculaire parfait outrepassse le niveau de la corniche, intérieurement comme extérieurement : les archivoltes formées d'un cordon simple dessinent des sourcils qui composent une ligne continue, ce qui est commun pour une façade extérieure mais l'est beaucoup moins pour une présentation intérieure. L'ébrasement extérieur, léger, est ménagé par les obliques définies par la taille des assises et claveaux (fig. 12). Une plinthe moulurée marque la base des murs. Des aménagements intramuros, placards et/ou piscine eucharistiques, signalent l'emplacement des anciens autels. De même traitement, à l'extérieur un enfeu, aujourd'hui très enterré, a été aménagé à proximité de l'ancien bras nord du transept.



9- Gouttereau sud de la nef, extérieur



10- Angle nord-ouest de la nef, intérieur



11- Nef, intérieur, dosseret et baie.



12- Nef, extérieur, baie

Cette description met en évidence la science des tailleurs de pierre et le raffinement de l'écriture des parois, baies et supports. Nous y reviendrons. Car une mise en perspective impose des remarques d'importance sur le volume lui-même. On pourrait s'attendre à une tripartition de la nef en trois vaisseaux, comme à Lusignan ou Saint-Maurice-la-Clouère, autres édifices de moyenne importance. Ou à une adaptation du modèle bourguignon des cisterciens, adopté dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle depuis Pontigny (fig. 13) jusqu'à Noirlac en Berry (fig. 14), modèle qui aurait pu être accompagné d'une réduction de l'échelle, la puissance des établissements n'étant pas comparable. Or en Aquitaine, à quelques exceptions près, on a toujours refusé un système de bas-côtés laissant surgir une surélévation du vaisseau central largement éclairée.



13- Pontigny, nef



14-Noirlac, nef



D'ailleurs l'abbatiale cistercienne d'Obazine (Aubazine, Corrèze), édiflée entre 1156 et 1170, s'inscrit encore avec ses hauts collatéraux dans une tradition régionale, tout comme probablement celle des Châtelliers (1156). Mais en ces années-là, de la Loire aux Pyrénées, une réflexion est menée pour bouleverser les codes de l'art roman afin d'inventer un type traduisant l'austérité de la fondation<sup>25</sup>. Il ne s'agit ni d'art roman ni d'art gothique au sens classique du terme, bien que je sois tentée d'y voir une des nombreuses déclinaisons du « premier gothique ». Le plein cintre des fenêtres est délibérément en phase avec une réflexion d'ordre théologique sur la géométrie (fig. 12), puisqu'on préfère le parfait demi-cercle à un dessin brisé qui n'est indispensable que dans les arcs de la structure. Le type de voûte importe peu : ogives, berceau brisé ou file de coupes. L'impératif majeur est celui de la réduction de la nef à un vaisseau unique. Cette simplicité n'est pas pauvreté, car elle est presque toujours associée à un puissant clocher de croisée et à une géométrie régulière : par exemple ici la nef est trois fois plus longue que large et le transept lui était équivalent (80 pieds sur 27). Parfois, on compense la sobriété de la nef par une extrême longueur qui nous semble bien peu pratique (où mettre les stalles ?), comme en Limousin pour la nef en berceau de Bonlieu (fille de Dalon et donc de Pontigny), ou encore en Périgord pour la nef à coupes de Boschaud (fille des Châtelliers donc de Clairvaux). Dans cette liste de longs rectangles il y a des abbayes cisterciennes mais aussi des chefs d'ordre (L'Artige et Grandmont), des églises de Prémontrés, des églises de chanoines réguliers dits « de Saint-Augustin » comme Sablonceaux en Saintonge. C'est au sein de ce dernier ordre religieux qu'on trouve l'exemple le plus proche du vaisseau du Pin : celui de La Réau (Saint-Martin-l'Ars), malheureusement pas mieux daté que le nôtre (fig. 15). On pourrait également évoquer la nef de l'Étoile, dans une abbaye véritablement « sœur », mais elle devait être plus originale dans son articulation et son voûtement, et un peu plus tardive.



15- La Réau, nef, vers l'ouest

Le champ de comparaisons entre vaisseaux uniques, auquel on pourrait faire bien des ajouts, de La Grenetière en Vendée (fille de Fontdouce) à Fontvive de Grosbot en

<sup>25</sup> C. Andrault-Schmitt, « Fontevraud et les ordres 'au désert'. L'expression architecturale de l'austérité et sa chronologie en territoire plantagenêt », dans *Fontevraud et ses prieurés. Études d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie*, Limoges, 2021, p. 89-112.

Angoumois (fille d'Obazine), suggère une datation qui pourrait bien s'appliquer aux vestiges du Pin : les années 1160-1190. Le groupe semble se suffire à lui-même, commanditaires et artistes se rencontrant sur des projets voisins. N'y aurait-il donc aucune preuve d'influence des cisterciens qui pourtant savaient si bien exporter leurs conseillers pour modifier les pratiques administratives et liturgiques dans les provinces extérieures à la Bourgogne ? De fait, dans cet important ensemble aquitain, les chantiers cisterciens se distinguent des autres par deux caractères qui ne sont qu'en apparence secondaires : l'usage de chapiteaux lisses et le raffinement des moulurations qui précisément compense l'absence de sculpture. Pour ce qui concerne les chapiteaux, le vaisseau du Pin présente une solution extrême, puisque les corbeilles lisses sont prolongées, sur les dossierets, de pièces très géométrisées qui ne sont ni quadrangulaires ni coniques (fig. 16). On a déjà mis en exergue la qualité des moulurations, due au ciseau du tailleur de pierre ; on terminera en admirant le traitement de la façade occidentale (fig. 17). Deux portes sont juxtaposées tout en étant opposées par leur traitement. Celle de gauche (porte des convers ou frères lais ?) est plus petite, elle ne possède ni ressaut ni ébrasement, et son clavage semble se confondre avec les assises du pignon. La porte principale, en revanche, se distingue par sa contre-porte, son cintre brisé, les tores logés dans ses voussures, et la mise en place d'un cordon continu rappelant celui des autres façades. Il y avait à l'origine une colonnette dans chacun des piédroits ; il en reste fort heureusement les deux chapiteaux, bien engagés dans leur assise, ornés de délicates feuilles plates gainantes s'épanouissant aux angles. Dans la même assise, les abaquements qui surmontent les corbeilles se prolongent sur les côtés par des cavets en crosse, lesquels, semés dans leurs verticales par des boutons floraux, conduisent jusqu'au sol tout comme des traits de gravure. Cette sobriété coûteuse, qui relève du superflu, caractérise les cisterciens.



16- Angle sud-est de la nef 17- Façade occidentale

La nef et le transept ont-ils été greffés sur un chevet issu de la première renaissance de l'établissement, celle des années 1135 ? Le vaisseau tel qu'il se présente appartient-il à la seconde renaissance, c'est-à-dire la période de l'affiliation à Pontigny, vers 1160 et peu après ? Cette estimation est solide, mais quel est le rapport avec les attentions de l'évêque Jean, dont la cathédrale est alors en construction grâce à des bâtisseurs qui s'expriment



tout autrement ? Quel est le lien avec les abbés pontignaciens ? Peut-on considérer les signatures cisterciennes de détail comme relevant d'une mise en conformité autoritaire, ou plus subtilement comme un ensemble de discrets signes de reconnaissance, tels ceux que l'on appelait aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles « les formes exquises qui plaisent aux cisterciens », « un certain je ne sais quoi », « une simplicité qui a quelque chose de grand »<sup>26</sup> ? Tailleurs de pierre et architectes étaient-ils spécialement formés pour cela ? Ce n'est pas sûr, tant les artistes médiévaux, souvent pluri-compétents, savaient s'adapter à chaque programme de chantier.

-----

Légendes des illustrations (sauf précision, les clichés sont de l'autrice) :

- 1- Le site du Pin sur le cadastre de 1830 ; les parties médiévales sont en rouge (nef) et rose foncé (transept), les parties d'implantation médiévales sont cernées par des pointillés.
- 2- Le Pin, emplacement de l'aire claustrale et façade nord de la nef.
- 3- Charte du 24 octobre 1189, signée à Winchester ; Pembroke College, Cambridge, Muniments, A 2 Soham ; photocopie aimablement communiquée par Nicholas Vincent.
- 4- Le Pin, nef, traces d'outil (marteau taillant) sur les assises de l'appareil.
- 5- Le Pin, façade sud, jonction entre la nef et le pavillon de l'abbé par le truchement de la tour d'escalier de la croisée du transept.
- 6- Le Pin, assises éclatées et rubéfiées depuis 1569.
- 7- Le Pin, vue de la nef et de la cloison de 1598, vers l'est.
- 8- Le Pin, console de la galerie de cloître de l'âge classique et arrachement du mur qui reliait l'angle nord-ouest de la nef avec l'aile occidentale.
- 9- Le Pin, nef, façade sud, extérieur.
- 10- Le Pin, nef, intérieur, vers l'ouest.
- 11- Le Pin, nef, détail, une baie et l'arrachement d'une demi-colonne sur dossier.
- 12- Le Pin, nef, deux baies se faisant face, au sud et au nord.
- 13- Noirlac, nef, vers l'est (cl. Vincent Debiais).
- 14- Pontigny, la nef.
- 15- La Réau, ancienne nef (cl. Alice Dupuis)
- 16- Le Pin, nef, support dissimulé par la cloison de 1598.
- 17- Le Pin, façade occidentale de l'église.

---

<sup>26</sup> *Ibidem*, p. 94.